



**Célébrons nos 100 ans**

***Communiqué***

**Le CN annonce une nouvelle offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités et une augmentation de 7 % de son dividende**

**MONTREAL, le 28 janvier 2020** – Le CN (TSX : CNR) (NYSE : CNI) a annoncé aujourd'hui que son Conseil d'administration a approuvé le rachat de ses actions dans le cadre d'une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'Offre), ainsi qu'une augmentation de 7 % du dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour 2020.

L'Offre permet au CN d'acheter, pour annulation, sur une période de 12 mois, une tranche maximale de 16 millions d'actions ordinaires, soit 2,70 % des 593 521 565 actions ordinaires émises et en circulation de la Compagnie, et non détenues par des initiés en date du 20 janvier 2020. À cette date, 713 505 561 actions ordinaires du CN étaient émises et en circulation.

L'Offre – débutant le 1<sup>er</sup> février 2020 et se terminant au plus tard le 31 janvier 2021 – sera réalisée au moyen d'une combinaison de transactions discrétionnaires et de programmes de rachat automatique au cours du marché en vigueur au moment du rachat, par l'intermédiaire des services de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ou d'autres systèmes de négociation parallèles remplissant les conditions requises, et sera conforme aux règlements de ces institutions. Les achats pourraient aussi être réalisés par l'entremise de programmes utilisant des instruments financiers dérivés, par des opérations de rachat accéléré d'actions ou d'autres méthodes d'acquisition d'actions, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises et aux conditions et aux moments qui seront permis par les lois applicables.

Ghislain Houle, vice-président exécutif et chef de la direction financière du CN, a déclaré : « Nous avons confiance dans la solide capacité du CN de générer des flux de trésorerie disponibles au cours du cycle économique et par conséquent, nous maintenons la progression de la croissance constante du dividende et réinvestissons les capitaux excédentaires dans le rachat d'actions. »

Les décisions concernant le moment et l'importance des achats futurs d'actions ordinaires dans le cadre de l'Offre sont à la discrétion de la direction et reposent sur divers facteurs, incluant les conditions du marché. La nouvelle Offre a été approuvée aujourd'hui par la Bourse de Toronto (TSX). En vertu des règles de la TSX, le CN peut acheter quotidiennement un nombre maximal de 267 296 actions ordinaires par l'entremise des services de la TSX pendant la durée de l'Offre.

Le CN est d'avis que le rachat de ses actions constitue une utilisation appropriée et avantageuse des fonds de la Compagnie.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités du CN annoncée en janvier 2019 pour l'achat d'une tranche maximale de 22 millions d'actions ordinaires expire le 31 janvier 2020. À la clôture du marché le 20 janvier 2020, le CN avait racheté 13 633 746 actions ordinaires à un prix moyen pondéré de 120,07 \$ CA par action, excluant les frais de courtage, et remis 1 637 M\$ CA à ses actionnaires. Les achats ont été effectués sur le marché libre. Le CN continuera d'acheter des actions en vertu de cette offre de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 31 janvier 2020.

Le Conseil d'administration du CN a aussi approuvé un dividende sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie pour le premier trimestre de 2020. Un dividende trimestriel de cinquante-sept cents et demi (0,5750 \$ CA) par action ordinaire sera versé le 31 mars 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2020.

### **Énoncés prospectifs**

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et en vertu de la législation canadienne relative aux valeurs mobilières, y compris les énoncés relatifs à des achats potentiels d'actions ordinaires pour annulation dans le cours normal des activités. De par leur caractère, les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses, et sont assujettis au pouvoir discrétionnaire du Conseil d'administration pour ce qui concerne la déclaration de dividendes. La Compagnie prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats réels ou la performance réelle de la Compagnie par rapport aux perspectives ou aux résultats futurs ou à la performance future implicites dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs comprennent, sans en exclure d'autres : les impacts de la conjoncture économique et commerciale en général; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra trouver une description des principaux facteurs de risque dans la section « Rapport de gestion » des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs

mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

Véritable pilier de l'économie, le CN transporte annuellement des marchandises d'une valeur de plus de 250 G\$ CA pour un large éventail de secteurs, tels les ressources naturelles, les produits manufacturés et les biens de consommation, sur un réseau ferroviaire de quelque 20 000 milles de parcours couvrant le Canada et le centre des États-Unis. Le CN – la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et ses filiales ferroviaires actives – dessert les villes et ports de Vancouver et Prince Rupert, en Colombie-Britannique, Montréal, Halifax, La Nouvelle-Orléans, et Mobile, en Alabama, ainsi que les régions métropolitaines de Toronto, Edmonton, Winnipeg, Calgary, Chicago, Memphis, Detroit, Duluth-Superior, au Minnesota et au Wisconsin, et Jackson, au Mississippi. Il a en outre des liaisons avec toutes les régions de l'Amérique du Nord. Pour de plus amples renseignements sur le CN, visitez le site Web de la Compagnie à l'adresse [www.cn.ca](http://www.cn.ca).

– 30 –

**Sources :**

**Médias**

Jonathan Abecassis  
Directeur principal  
Relations avec les médias, CN  
514 399-7956

**Investisseurs**

Paul Butcher  
Vice-président  
Relations avec les investisseurs, CN  
514 399-0052